

Mon client ...	 est équipé de Sécur'Pass (et donc de SOL SMS)	 est équipé uniquement de SOL SMS	 est équipé uniquement de SOL CAP	 est équipé de SOL SMS et de SOL CAP	 est équipé de SOL SMS , SOL CAP et Sécur'Pass	ne détient aucun moyen d'authentification forte
Souhaite se connecter à sa BAD	Situation conforme Pour le mobile et depuis le 30/05/22 , il utilise son code Sécur'Pass à la place du code SOL SMS DSP2 NOUVEAU Pour le web, il reçoit un code SOL SMS DSP2 tous les 90 jours pour se connecter à la BAD.	Situation conforme Il reçoit un code SOL SMS DSP2 tous les 90 jours pour se connecter à la BAD. <i>Point d'attention : proposer au client de s'enrôler à Sécur'Pass</i>	Situation dégradée Il est en capacité de pouvoir générer un code SOL CAP pour se connecter à la <u>BAD DEI</u> . <i>Rappel : SOL CAP ne permet pas la connexion à l'appli mobile.</i>	Situation conforme Il reçoit un code SOL SMS DSP2 tous les 90 jours pour se connecter à la BAD. <i>Point d'attention : proposer au client de s'enrôler à Sécur'Pass</i>	Situation conforme Il reçoit un code SOL SMS DSP2 tous les 90 jours pour se connecter à la BAD. <i>A partir du S2 2022, il pourra utiliser son code Sécur'Pass à la place du code SOL SMS DSP2</i>	Situation bloquante La DSP2 impose de détenir un moyen d'authentification forte pour utiliser la BAD. Le client ne peut plus de se connecter depuis le 03/05/2021.
Souhaite réaliser des opérations sécurisées de BAD	Situation conforme Il est en capacité de saisir son code Sécur'Pass pour réaliser ses opérations sécurisées de BAD (ajout de RIB, virements, modification des coordonnées, pilotage de la carte...).	Situation partiellement conforme Il est en capacité de recevoir le code SOL SMS pour valider certaines opérations sécurisées de BAD (pas le pilotage carte). <i>Point d'attention : proposer au client de s'enrôler à Sécur'Pass</i>	Situation partiellement conforme Il est en capacité de pouvoir générer le code SOL pour valider certaines opérations sécurisées de BAD (pas le pilotage carte). <i>Point d'attention : proposer au client de s'enrôler à Sécur'Pass</i>	Situation partiellement conforme Il est en capacité de recevoir le code SOL SMS ou de générer un code SOL CAP pour valider certaines opérations sécurisées de BAD (pas le pilotage carte). <i>Point d'attention : proposer au client de s'enrôler à Sécur'Pass</i>	Situation conforme Il est en capacité de saisir son code Sécur'Pass pour réaliser ses opérations sécurisées de BAD (ajout de RIB, virements, modification des coordonnées, pilotage de la carte...).	Situation bloquante le client ne peut réaliser aucune opération sécurisée de BAD. Ces clients doivent être équipés d'une solution d'authentification forte.
Souhaite valider un paiement à distance par CB	Situation conforme Il est en capacité de saisir son code Sécur'Pass pour valider son paiement à distance.	Situation non conforme Depuis le 10 février 2022 le simple SMS n'est plus suffisant pour valider un paiement CB à distance. Le client doit s'enrôler dès à présent à Sécur'Pass. <i>Point d'attention : à défaut de détenir Sécur'Pass le client doit saisir un code SMS puis son code BAD pour finaliser son paiement</i>	Situation conforme Il est en capacité de générer et saisir son code SOL CAP pour valider un paiement CB à distance.	Situation conforme Il est en capacité de générer et saisir son code SOL CAP pour valider son paiement CB à distance.	Situation conforme Il est en capacité de saisir son code Sécur'Pass pour valider son paiement à distance.	Situation bloquante Le client doit s'enrôler dès à présent à Sécur'Pass.

Nos solutions d'authentification forte (AF)



Sécur'Pass
Un code sur 4 positions choisi par le Client



OTP SMS sur Mobile sécurisé
Un code à usage unique reçu par SMS sur le numéro de téléphone mobile sécurisé



Lecteur CAP + Carte bancaire
SOL CAP : service réservé aux clients sans Sécur'Pass **et** habitant en zone blanche **et** réalisant très régulièrement des paiements CB à distance. Ne pas équiper en masse nos clients !